

IV

FAVEURS OBTENUES.

BERTHIERVILLE : L'an dernier je fus atteinte d'une grave maladie qui m'affaiblit beaucoup : les secours de l'art médical ne me donnèrent qu'un léger soulagement : ma complète guérison je la dois à N. D. du T. S. Rosaire que nous n'invoquons jamais en vain. Cette année je redouble de ferveur, car je viens encore d'être comblée d'un de ses grands bienfaits. Je lui dois amour et reconnaissance et j'invite le pieux Lecteur à s'unir à moi pour chanter ensemble de tout cœur le *Magnificat* à la grande gloire de ma Protectrice : UNE JEUNE MÈRE DE FAMILLE.

ST-GEORGES : Au commencement de Janvier, une personne à qui je dois beaucoup de reconnaissance tomba dangereusement malade. On fit venir le médecin qui déclara qu'elle était atteinte de phtisie. Comme cette personne était un peu âgée, le médecin trouva le cas très grave et n'espérait pas pouvoir la guérir. Pleine de confiance en Marie, ma Patronne, je la priai de conserver ce digne protecteur à notre tendresse ; je promis, si Elle le guérissait, de publier sa guérison et de m'abonner aux " Annales ". Je viens aujourd'hui témoigner ma gratitude à mon aimable Mère : notre cher malade est tout à fait guéri ! MARIE.

TROIS-RIVIÈRES : Ma petite fille, âgée de cinq ans, étant tombée malade, je fis mander le médecin qui me dit, après avoir examiné l'enfant, qu'il craignait la diphtérie, mais qu'il reviendrait le soir pour voir